



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 5 décembre 2012 — N° 18

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Goyer (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Grégoire.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant CyberCap qui obtient le prix Coup de cœur de l'ADRIQ.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de la Maison des jeunes de Verchères.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner les performances des joueurs de hockey à Saint-Jérôme.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant le Gala des Bravos.

5 décembre 2012

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Place aux jeunes.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le prix Dollard-Morin attribué à M. René Boucher.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le lauréat du prix Marcel-Couture 2012, M. Louis Émond.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner les 40 ans de la radio indépendante CJAN 99.3.

Mme Larouche (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner l'implication de Mme Yvette Roussy.

À 9 h 58, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

5 décembre 2012

Présentation de projets de loi

Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 14 Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 14.

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Conseil de la justice administrative.
(Dépôt n° 343-20121205)

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le 43^e rapport annuel 2011-2012 de la Commission consultative de l'enseignement privé;
(Dépôt n° 344-20121205)

Le 11^e rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Commission consultative de l'enseignement privé;
(Dépôt n° 345-20121205)

Et conjointement avec M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, elle dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Conseil supérieur de l'éducation.
(Dépôt n° 346-20121205)

5 décembre 2012

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport 2012 sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

(Dépôt n° 347-20121205)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux 2012 du Commissaire à la santé et au bien-être, intitulé « Pour plus d'équité et de résultats en santé mentale au Québec ».

(Dépôt n° 348-20121205)

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, dépose les avis de classement de la Commission des biens culturels du Québec suivants :

Chapelle de l'oratoire Saint-Joseph et de ses biens immobiliers (Saguenay)

(Dépôt n° 349-20121205)

Édifice de la Banque canadienne impériale de commerce (Montréal)

(Dépôt n° 350-20121205)

Site archéologique du Marché-Sainte-Anne-et-du-Parlement-du-Canada-Uni (Montréal)

(Dépôt n° 351-20121205)

Nouvelles-Casernes (Québec)

(Dépôt n° 352-20121205)

5 décembre 2012

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel 2011-2012 de l'École nationale des pompiers du Québec.
(Dépôt n° 353-20121205)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 22, 23, 26, 27, 28 et 30 novembre et les 3 et 4 décembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 354-20121205)

Dépôts de pétitions

Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 332 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la laïcité de l'État et de ses institutions.

(Dépôt n° 355-20121205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Billette (Huntingdon) dépose :

Copie d'un document intitulé « Note sur l'administration des programmes de gestion des risques », signé par M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Dépôt n° 356-20121205)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière), conjointement avec Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et ministre responsable de la Condition féminine, Mme St-Laurent (Montmorency) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'inauguration du Monument en hommage aux femmes en politique, érigé aujourd'hui-même sur le site du Parlement en reconnaissance à Thérèse Forget Casgrain, Marie-Lacoste Gérin-Lajoie et Idola Saint-Jean, les trois suffragettes qui ont milité pendant deux décennies pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes, un droit finalement octroyé aux Québécoises par le premier ministre, Adélard Godbout, le 25 avril 1940 et qui ne s'est matérialisé que 21 ans plus tard avec l'élection de la pionnière, Marie-Claire Kirkland, qui a écrit une page d'histoire en devenant, le 14 décembre 1961, la première députée à avoir fait son entrée à l'Assemblée législative du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, conjointement avec M. Drolet (Jean-Lesage) et M. Le Bouyonnec (La Prairie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'entrepreneurship en franchise et qu'elle rende hommage aux franchiseurs et aux franchisés pour leur apport à l'économie québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

5 décembre 2012

M. Le Bouyonnec (La Prairie), conjointement avec M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant les universités québécoises; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Dufour, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député d'Ungava soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Labelle;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

—————

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Dufour, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Sainte-Rose soit nommée membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions;

5 décembre 2012

- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec);
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'élection d'un vice-président; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions.
-

5 décembre 2012

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, propose que le projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec (*titre modifié*), soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 décembre 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 13 h 18, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 décembre 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON